

Go Green!

Préserver la planète tout en proposant des produits techniques de qualité, est-ce possible ? C'est le défi que s'est lancé l'Association pour la Promotion du Papier Peint (A3P) depuis les années 90. Soucieuse de l'environnement, A3P a été pionnière pour intégrer l'écologie et le recyclage au processus de fabrication de ses papiers peints.

Un engagement, des actes

Naturellement, la première démarche de cet engagement vert a été l'exclusion totale des métaux lourds dans la fabrication des produits. Élément majeur du papier peint, le papier a nécessité une attention toute particulière. Il est fabriqué à partir de papier recyclé ou de papier issu de forêts éco-durablement gérées et labellisées FSC (*Forest Stewardship*) ou PEFC (*Pan European Forest Council*). Le recours aux encres à base d'eau (sans solvant et 100% biodégradables) s'est également généralisé. Les matières premières usées sont quant à elles collectées afin de servir dans d'autres industries et les fumées dégagées au cours du processus de fabrication sont incinérées afin d'être rejetées purifiées dans l'atmosphère.

Partir d'un raisonnement global pour offrir aux consommateurs un produit irréprochable, c'est la promesse qu'a faite l'Association pour la Promotion du Papier Peint (A3P). En investissant régulièrement dans la recherche et le développement, les industriels du papier peint prouvent leur engagement et deviennent acteurs de cette révolution verte !

4 murs
Collection Tarbes
réf : 980434
10 x 0,53 m - 5,90 €
www.4murs.com

Rasch
Collection Sensual
réf : 398915
10,05 x 0,53 m - 22,14 €
www.rasch.de

Domestic
Collection Nathalie Lété
Modèle "Forêt Noire"
300 x 372 cm - 480 €
www.domestic.fr



Chrono du papier peint durable

Milieu 1990 - Début de l'engagement environnemental d' A3P.

2009 - La norme européenne EN 15102 définit pour tous les papiers peints fabriqués en Europe les spécificités techniques à respecter pour être conforme aux exigences en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de protection du consommateur.

2011 - Apparition du marquage CE sur les packagings de papiers peints. L' appellation rend visible l'engagement des industriels du papier peint en matière d'environnement et atteste de la qualité des produits.

2012 - L' étiquetage des composés organiques volatils (COV) devient obligatoire et permet de classer les produits de la classe A (faibles émissions) à la classe C (fortes émissions). Depuis de nombreuses années, A3P a accompagné ses adhérents afin de leur permettre de proposer uniquement des papiers peints A+.

2013 - Début des papiers peints 100% recyclés



Qui est A3P ?

Forte de 14 années d'expérience, l'Association pour la Promotion du Papier Peint (A3P) rassemble l'ensemble de la filière du papier peint, des fabricants de matières premières jusqu'aux distributeurs, en passant par les fabricants et éditeurs. Son objectif ? Informer et promouvoir les papiers peints, mais également développer les liens entre les créateurs et designers et les industriels afin de proposer une créativité toujours renouvelée des produits.



Ugepa
Collection Virtual Reality
réf : J452-04
10,05 x 0,53 m - 15.90 €
www.ugepa.com

Erismann
Collection Authentic
réf : 6827-10
10,05 x 0,53 m - à partir de 25,00 €
www.erismann.de



Graham & Brown
Collection Virtue
réf : 31-871
10 x 0,52 m - 24 €
www.grahambrown.com